

Résumé du projet

NOVACARB produit et commercialise du carbonate et du bicarbonate de sodium. Les entrants sont le sel et le calcaire, avec des gisements proches, mais également du charbon pour le processus de fabrication (importé d'Afrique du Sud).

Plusieurs raisons poussent Novacarb à décarbonner son énergie :

1. Le prix fluctuant des énergies fossiles
2. La taxe carbone qui est vouée à augmenter
3. Le cadre réglementaire : objectif national de réduction de 75 % de la consommation de charbon dans les secteurs de l'industrie

Il faut noter que cet objectif de réduction de la consommation de charbon amène l'Etat à accompagner les industriels dans cette transition, avec des soutiens financiers permettant la transition. Notamment via des appels à projet (AAP) de l'ADEME et en l'occurrence l'AAP « énergie CSR » (2019) dans le cadre duquel NOVASTEAM est soutenu financièrement. D'autres demandes de subvention publiques sont à l'étude (plan de relance ?).

Le projet Novasteam vise à remplacer à l'horizon 2024 2 chaudières charbon par une unité de préparation de CSR, une chaudière de 55 MW associée et une chaudière gaz d'appoint de 50 MW, pour un coût de 100 M€. La capacité de valorisation des CSR est de 140 000 t/an. La réduction des émissions prévue est 65 000 t/an de CO₂.

Ce projet est porté par Novacarb et Suez et ENGIE Solutions, qui seront maîtres d'ouvrage et assureront la construction et l'exploitation (Novacarb sera consommateur de la chaleur produite)

Les engagements du maître d'ouvrage suite à la concertation préalable

CSR

Le maître d'ouvrage s'engage à limiter le plan d'approvisionnement à la région Grand Est dans le temps, grâce à sa maîtrise des gisements sur ce territoire. La traçabilité des déchets sera assurée par l'enregistrement au pont bascule d'entrée sur le site.

Lors de son bilan, le garant a noté que des réponses factuelles avaient été apportées aux questions relatives aux CSR, mais que « restaient en suspens la question de l'évolution dans la durée, donc l'exigence de suivi et de transparence ».

Le trafic

Si avec les CSR l'empreinte environnementale des transports sera moins élevée (le charbon vient d'Afrique du Sud), il y aura une augmentation locale du trafic, et donc des nuisances, autour du site sur la RD112 (+60 camions par jour, soit + 2,5 % de fréquentation).

Le maître d'ouvrage s'engage à financer une étude sur la création d'une voie privée reliant directement le site Novacarb à l'autoroute A33 (donc évitement de la RD112), avec plusieurs scénarios : voie unique (évitement de la RD112 pour la moitié des 60 camions), voie à double sens (détournement de « l'essentiel des flux de véhicules »). Le maître d'ouvrage portera également le projet du contournement de Saint-Nicolas-de-Port auprès des acteurs concernés.

Suivi du site

Le maître d'ouvrage s'engage au respect de la réglementation sur les seuils des paramètres mesurés. La création d'une commission de suivi de site (CSS) sera sollicitée pour Novasteam auprès de la Préfecture, qui définira son périmètre et les membres qui la composent. Le maître d'ouvrage s'engage sur la transmission des données de suivi des émissions en continu lors des CSS, avec les analyses et les explications.

Le garant rapporte qu'un suivi plus global du site de la Madeleine avait été demandé.